Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 39 (1913)
Heft: 16

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

den gleichen Verkehr). Nous sera-t-il permis de demander à combien ce préjudice est évalué ? Sera-ce à Fr. 2 400 000 par an (préjudice causé par le Splügen, d'après M. Würmli) ou à Fr. 16 900 000 (préjudice causé par le Splügen, d'après le Comité de la Greina) ou encore à Fr. 12 960 000 (préjudice causé par le Splügen, d'après les C. F. F.) ou encore à Fr. 5 870 000 (préjudice causé par la Greina, d'après les C. F. F.), etc., ou sera-ce la moyenne arithmétique de tous ces nombres, ou M. Scherrer y est-il allé aussi de son évaluation ? Nous n'avons pas su trouver, dans l'ouvrage de M. Bernhardt, la réponse à ces questions. *D.*

CONCOURS

Concours pour l'Eglise catholique de l'avenue de Rumine, à Lausanne.

Le jury de concours pour l'église catholique projetée à l'avenue de Rumine, à Lausanne, a siégé lundi et mardi. Il a examiné 59 projets et a décerné les prix suivants :

1er prix : 2500 fr., *Pius X*, M. Willy Meyer, de Bâle, assistant à l'Ecole royale supérieure de Dresde.

2e prix : 1700 fr., *Hoc Signo*, MM. F. Gilliard et J.-H. Bischoff, architectes, Lausanne.

3e prix : 1450 fr., *Alpha, oméga*, en cartouche, M. Ch.-A. Wulffleff, architecte, Paris.

4e prix : 1350 fr., *Pax*, M. Albert Rimli, architecte, Frauenfeld.

Une mention honorable a été décernée au no 5, *Angelus I.*

L'exposition des projets aura lieu du jeudi 21 au dimanche 31 août, aux Galeries du Commerce, 2e étage (salle 78), de 10 h. à midi et de 2 à 6 h.

Concours pour le bâtiment de l'Administration communale à Lucerne.

Le Conseil municipal ouvre un concours d'idées pour ce bâtiment, entre architectes suisses ou domiciliés en Suisse. Font règle, les « Principes » élaborés par la Société suisse des ingénieurs et des architectes. Terme du concours : 20 décembre 1913. Le jury composé de MM. *O. Schnyder*, à Lucerne ; *Dr Gull*, à Zurich ; *W. Joss*, à Berne ; *M. Müller*, à St-Gall et *H. Reese*, Bâle, dispose de Fr. 20 000 pour récompenser les meilleurs projets.

Sont demandés : un plan de situation au 1 : 500, les plans, 3 façades, coupes nécessaires au 1 : 200 et au moins 2 perspectives. Le programme et le plan de situation au 1 : 500 peuvent être obtenus de la Direction des travaux, Obergrundstrasse à Lucerne.

Concours international pour la Caisse d'épargne de la ville de Vérone.

Coût de la construction environ 1 500 000. Terme du concours : 18 février 1914. Le jury sera composé de 4 membres non encore désignés et attribuera deux prix, l'un de Fr. 30 000, l'autre de 15 000. Le programme du concours et divers plans peuvent être demandés à la Direction de la Caisse d'épargne de Vérone ou consultés au bureau de notre rédaction.

International Engineering Congress, 1915.

A l'occasion de l'Exposition internationale du Panama-Pacifique un congrès international d'ingénieurs aura lieu à San Francisco, en 1915, auquel les ingénieurs du monde entier seront invités à participer.

Le Congrès est placé sous le patronage des cinq sociétés nationales d'ingénieurs suivantes : « American Society of Civil Engineers, American Institute of Mining Engineers, The American Society of Mechanical Engineers, American Institute of Electrical Engineers, and The Society of Naval Architects and Marine Engineers ».

Ces sociétés, dans un esprit de coopération, ont nommé un comité permanent d'organisation, se composant des présidents et des secrétaires de chacune de ces sociétés, et de dix-huit membres domiciliés à San Francisco.

Ce comité s'est organisé d'une façon définitive, a élu pour président : Prof. W.-F. Durand, et pour secrétaire-trésorier : W.-A. Cattell, et a ouvert les bureaux du Congrès à l'adresse suivante : Foxeroft Building, 68 Post St., San Francisco.

Les dix membres du comité, qui sont les présidents et les secrétaires des cinq sociétés nationales, constituent le comité de participation, qui aura charge de lancer toutes les invitations à prendre part au congrès, aux gouvernements, aux sociétés d'ingénieurs et aux membres.

L'organisation du Congrès ainsi que la tâche d'obtenir et de publier les rapports seront laissées aux soins des membres du comité domiciliés à San Francisco.

Le bureau honoraire du congrès se composera d'un président et de vice-présidents choisis parmi les ingénieurs les plus éminents des divers pays représentés au congrès.

Les rapports présentés seront répartis entre divers groupes ou sections. Pendant le congrès chaque section se réunira séparément sous la présidence d'un membre, reconnu pour sa compétence dans les branches spéciales représentées par cette section.

Les détails du congrès n'ont pas encore été arrêtés, mais le but avéré est d'y présenter les méthodes pratiques les plus préconisées dans le monde entier, et les rapports, les discussions et les comptes rendus composeront une revue détaillée des progrès accomplis dans les dernières dix années et un ensemble autorisé des développements les plus récents et des méthodes pratiques les plus justifiées dans les diverses branches de la science d'ingénieur.

Les rapports groupés et publiés par le congrès formeront une collection d'une valeur inestimable, et la publication s'en fera à un tel prix et de telle manière que le plus grand nombre puisse se les procurer.

Les différents comités sont à l'œuvre et sous peu des renseignements supplémentaires seront publiés, quant aux cotisations, programmes, etc.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Circulaires[1] *du Comité central aux membres de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.*

Chers Collègues,

Les conférences données à la Section Zurich de l'Union des Architectes par M. le Dr H. Müller, avocat-conseil de la ville de Zurich, ont été imprimées et publiées en allemand sous le titre :

[1] Rédaction française du Comité central.

Le Contrat de travail et le Contrat d'entreprise, d'après le Code suisse des Obligations, exposés spécialement en vue de l'industrie du bâtiment.

Ces explications seront très utiles à tout architecte ou ingénieur devant s'occuper de contrats de travail et de contrats d'entreprise. L'auteur tient spécialement compte des normes publiées par notre société.

En recevant au moins 100 commandes, cette brochure pourra être vendue au prix de Fr. 2.— au lieu de Fr. 2.50. Veuillez adresser vos commandes au Secrétariat de la S.I.A., Paradeplatz 2, Zurich I.

Nous avons l'intention d'organiser pour la semaine du 22 au 27 septembre prochain une visite en commun de nos membres à l'Exposition internationale du bâtiment (Internationale Baufach Ausstellung) à Leipzig.

Cette Exposition est très intéressante et très instructive pour ingénieurs et architectes. Elle se compose des principales sections suivantes :

Villes et colonies, Constructions de routes, Constructions de ponts, Canalisation, Approvisionnement d'eau, Hydraulique, Améliorations, Constructions de chemins de fer, Constructions au-dessous de la terre, les Intérieurs, Art industriel, Jardins et Parcs, les Monuments, les Matériaux de construction, leur fabrication et leur emploi, les Installations de chauffage et d'éclairage, l'Hygiène du bâtiment, les Essais des matériaux de construction, etc.

Du 29 septembre au 4 octobre on pourra assister à un « cours de conférences sur des questions de la construction moderne des villes ».

La ville de Leipzig elle-même offre bien des curiosités. L'ancien et le noveau Hôtel de Ville, le Gewandhaus, le Palais du Tribunal de l'Empire, le monument de la bataille des nations, et la nouvelle gare principale.

De Leipzig on peut visiter Berlin (2 heures), Dresde (2 h.), Chemnitz (1 $^1/_4$ h.), etc.

Si vous avez l'intention de prendre part à cette visite de Leipzig, veuillez envoyer au plus tard jusqu'à fin août prochain au Secrétariat de la S.I.A., Paradeplatz 2, Zurich I, la déclaration de votre adhésion.

Les premiers jours de septembre nous ferons parvenir des communications ultérieures, aux membres inscrits comme participants.

La dépense approximative pour un séjour de cinq jours à Leipzig, y compris le billet de Zurich, sera d'environ Fr. 250.

Recevez, chers Collègues, nos sincères salutations.

Pour le Comité central de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes :

Le Président, H. Peter. — Le Secrétaire, Ing. A. Hærry.

Zurich, le 5 août 1913.

Extrait du rapport trimestriel n° 5 sur l'état des travaux de la ligne Moutier-Longeau au 31 mars 1913.

Tunnel de Granges.

La longueur du tunnel, d'un portail à l'autre, est de 8565 m. Toutes les mesures de distance sont prises à partir des deux têtes de tunnel vers l'intérieur.

Travaux dans le tunnel côté nord.

Galerie de base.

Le 31 mars 1913 l'avancement a atteint le point km. 1732, le progrès de trimestre est donc de 710 m., ce qui, avec 87 jours de travail, donne une moyenne quotidienne de 8 m. 16 d'avancement.

Ainsi que le profil géologique le faisait prévoir la galerie a traversé :

DIAGRAMMES	Côté nord-Moutier			Côté sud-Granges			TOTAUX
	Etat au 31 déc. 1912	Progrès pendt le trimestre	Etat au 31 mars 1913	Etat au 31 déc. 1912	Progrès pendt le trimestre	Etat au 31 mars 1913	
	m.	m.	m.	m.	m.	m.	m.
Excavation.							
Galerie de base	1 022	710	1 732	1 253	351	1 064	3 336
Abatages	806	384	1 190	963	395	1 358	2 548
Cunette	839	269	1 108	1 200	105	1 305	2 413
Maçonnerie.							
Piédroits	727	276	1 003	806	416	1 222	2 225
Voûte	680	299	979	758	420	1 178	2 157
Radier	771	97	868	690	372	1 062	1 930
Cunette	839	269	1 108	1 200	105	1 305	2 413
Cubes	m³	m³	m³	m³	m³	m³	m³
de l'ensemble des abatages	36 981	18 392	55 373[1]	40 671	14 496	55 167[3]	110 540[5]
de l'ensemble de la maçonnerie	11 736	4 188	15 924[2]	10 016	4 412	14 428[4]	30 352[6]

[1] Inclus. 4000 m³ abatages hors profil. — [2] Inclus. 3266 m³ maçonnerie hors profil. — [3] Inclus. 3290 m³ abatages hors profil. — [4] Inclus. 3290 m³ maçonnerie hors profil. — [5] Inclus. 7290 m³ abatages hors profil. — [6] Inclus. 6556 m³ maçonnerie hors profil.